Vœux 2013



Mesdames, Messieurs en vos diverses qualités Chers amis,

Au nom du Bureau National, je vous remercie d'être venus si nombreux ce soir et de témoigner ainsi de votre attachement à l'Unsfa.

Je voudrais saluer tout particulièrement la présence :

- Des représentants du ministère de la Culture, dont la présence, j'en suis sûre, démontre leur attachement à l'architecture et aux architectes, mais nous regrettons fortement l'absence de Romane SARFATI, conseillère en architecture auprès notre ministre de tutelle, Aurélie FILIPPETTI dont le cabinet vient de nous prévenir qu'elle ne viendrait finalement pas.
- des représentants des ministères du logement et des territoires, et de l'écologie, dont de nombreuses attributions ministérielles concernent les pratiques des architectes
- de Philippe Pelletier qui rappelle sans cesse que la réhabilitation énergétique des bâtiments passe par le concours des architectes pour réussir la rénovation durable
- de tous nos partenaires qu'ils soient industriels, financiers, institutionnels ou autres qui nous accompagnent pour certains depuis fort longtemps.
 - Merci aux membres du Club Prescrire pour leur fidélité
- · de nos partenaires de la maîtrise d'œuvre avec lesquels nous travaillons sur de nombreux sujets communs,
 - et de Lionel Carli Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, confirmant encore une fois que l'union fait la force et que la Profession doit se réunir sur les grands sujets.
- · des permanents de l'Unsfa, du GEPA et du Club Prescrire qui concourent au rayonnement et au développement de ces structures
- · et de vous tous, chers consœurs et confrères, chers amis dont la présence nous réconforte et nous soutient dans nos actions

L'année 2012 a été riche en actualités politiques et syndicales, dont bon nombre d'entre elles se poursuivent aujourd'hui.

Il y a un an, nous préparions les **élections présidentielles et législatives** et interpellions tous les candidats. La réponse de François Hollande, nous a confortés dans la justesse de nos demandes, et je citerais ici un extrait qui reflète le fondement de l'Unsfa :

"Ce qu'il faut défendre avec vigueur, c'est la valeur de l'architecture pour notre société et celle de ceux qui la conçoivent et la produisent."

Mais, nous attendons toujours l'abrogation du décret sur le seuil dérogatoire d'obligation au recours à l'architecte, dont l'avis est suspendu au résultat de la mission menée par les ministères de la culture et de l'égalité des territoires et du logement, à la fin du premier trimestre 2013, alors que François Hollande jugeait lui-même qu'exclure l'architecte des constructions de moins de 170 m² n'allait "certainement pas dans le sens de la qualité et de la performance écologique de notre cadre de vie qui sont le fait de l'architecture" François HOLLANDE, candidat, nous proposait également de "prévoir une déclaration préalable pour une extension de petite superficie au lieu d'un permis de construire, à la condition justement de s'adjoindre le concours d'un architecte". Mesdames et Messieurs, les représentants de l'Etat, dites à Monsieur Le Président que les architectes sont prêts.

Notre congrès de Nice a mis en évidence les nouveaux combats des architectes, et je profite de cette cérémonie pour vous en rappeler quelques-uns, démontrant encore une fois, que **l'Unsfa est sur tous les fronts.**

Tout d'abord la **formation** qu'elle soit initiale ou continue

Nous apportons ainsi nos contributions à la **concertation** lancée par le Ministère de la culture sur **l'enseignement et la recherche en architecture**, en demandant

- · une formation initiale en adéquation avec nos pratiques professionnelles et une interdisciplinarité vers d'autres enseignements
- une formation en alternance qui permettrait l'accès des études à une plus grande diversité d'origines sociales, et de mettre le contenu théorique en perspective de la pratique professionnelle.
- un contenu et une durée de la HMONP qui permettent au jeune architecte de posséder les outils et connaissances nécessaires à l'étendue de ses responsabilités et à pouvoir les assumer.

Cette concertation est aussi l'objet pour l'Unsfa de rappeler son attachement à la **formation continue obligatoire** en demandant qu'elle soit contrôlée par l'Ordre des architectes, et étendue pour l'entreprise d'architecture. En effet, il serait anormal qu'une entreprise de 10 ou 15 salariés ait les mêmes obligations que celle d'un architecte exerçant seul ou avec 1 ou 2 salariés.

Ensuite l'urbanisme et le logement

Nous participons à la concertation lancée par Cécile Duflot sur l'urbanisme et le logement.

Mais lors de la première réunion, les mots "architecture" ou "architecte" n'ont pas été prononcés une seule fois dans le débat.

Imaginer l'espace ce n'est pas juxtaposer des règlements et des plans de financement. L'économie et le droit sont des instruments. La composition des espaces fait d'abord appel à la création avant d'être mis en gestation puis en gestion. Qui est le mieux à même de créer les espaces ? : **LES ARCHITECTES**

Nous avons mené une action commune avec plusieurs fédérations professionnelles pour faire du "**logement**, **la cause nationale**". Cette action se poursuit aujourd'hui.

N'oublions pas que si nous pouvons construire plus de logements, c'est toute la filière de la construction qui en sera bénéficiaire puisque les droits de mutation généreront des ressources financières pour les collectivités, du travail pour nos agences, des emplois pour toute la filière, et surtout des logements et des équipements pour tous les Français.

Nos combats juridiques portent sur de nombreux sujets, dont ces quelques exemples :

- nous élaborons, avec nos partenaires de la maîtrise d'ouvrage, un projet visant à limiter les recours abusifs contre les Permis de Construire
- nous continuons à nous opposer aux procédures de plus en plus généralisées de conception-construction, sans oublier les PPP
- · nous sommes vigilants face au développement des **agences locales d'ingénierie** qui fleurissent un peu partout en France qui sont une véritable concurrence déloyale vis-àvis de la maîtrise d'œuvre privée
- nous travaillons sur les contrats de maîtrise d'œuvre publics et privés pour modifier le contenu des phases, définir de nouvelles missions et les rémunérations qui les accompagnent.

Dans le domaine de nos **assurances professionnelles**, nous avons veillé à ce que la nouvelle **procédure pour les maisons individuelles**, mise en place par la **MAF**, soit en

juste adéquation avec les pratiques de ce type de marché. Si nous comprenons qu'une certaine rigueur se justifie, elle ne peut éloigner encore plus les architectes de ce domaine d'intervention. Nous nous félicitons des adaptations en cours et veillerons à ce qu'elles correspondent bien à nos attentes. Monsieur Carraud, présent ce soir, me l'a garanti.

Notre politique technique s'affirme et s'affiche, et ainsi,

- nous avons renforcé la présence de l'Unsfa dans les organismes "à enjeu" afin de peser sur toutes les décisions susceptibles d'appauvrir notre profession.
- Nous avons établi de nouveaux partenariats sur des sujets stratégiques : le portail numérique, la maquette numérique, la géothermie, la gestion des déchets, la rénovation énergétique.
- Dans le même temps nous réactivons la cellule "Etudes et Recherches" susceptible de répondre à des appels d'offres

A travers l'ensemble de ces actions, nous voulons réaffirmer la compétence technique de l'Architecte, seule capable d'éviter le saucissonnage de nos missions et la diminution récurrente de nos honoraires.

Ce défi technique sera relevé par l'Unsfa.

Ainsi, lors de notre entretien avec Cécile Duflot, nous avons rappelé à Madame la Ministre que notre profession était réglementée et que nos **compétences se trouvaient** donc, de fait, **certifiées** par notre formation et l'inscription à l'Ordre. Elles ne peuvent être remises en cause à chaque parution d'une nouvelle loi ou d'un nouveau règlement. De plus, notre formation continue obligatoire nous permet de nous former et nous adapter à toutes celles-ci.

Et enfin, il ne faut pas oublier le **paritarisme**, cœur du rôle du syndicat patronal que nous sommes, et en particulier la renégociation de la convention collective.

Comme vous le savez, nous avons refusé de signer l'avenant et nous nous opposons à plusieurs dispositions, dont l'ouverture de la branche à des professions non réglementées et la réévaluation du niveau des diplômes de la grille de classification des salaires qui va entrainer une hausse de salaire très importante.

Comment pourrions-nous absorber cette hausse alors que nos entreprises sont au bord de l'asphyxie ?

Comment former les architectes de demain si nous ne pouvons les accueillir dans nos agences ?

Notre **prochain congrès**, qui se tiendra, cette année, à **Paris**, sera l'occasion de faire le point sur toutes ces actions et d'engager la profession sur de nouvelles voies.

Nous comptons sur votre engagement dès le début de cette année et votre participation à la **seule réunion annuelle de tous les architectes** pour mener ces combats dans un esprit positif et constructif.

Venez nombreux les 3, 4 et 5 octobre.

L'Unsfa, première représentation professionnelle des architectes ne saurait vivre sans ses syndicats locaux, et l'année 2012 a vu :

- · la création des syndicats des Pyrénées Atlantiques-Landes, et de Bretagne
- · la réactivation de ceux de L'Eure et Loir et de la Seine Saint Denis
- · le retour du SA13 après celui du SACA (Alpes maritime) en 2011
- · et un accroissement de 20 % de nos effectifs.

Merci à vous tous qui faites partie de notre Union

Ce développement sur tout le territoire concoure au **rayonnement de l'Unsfa** qui confirme ainsi sa **forte représentativité géographique et la grande diversité des entreprises d'architecture qu'elle représente** (de 0 à plus de cent salariés).

Pour conclure, et avant que ce pessimisme ambiant nous déprime dès janvier, voici quelques réflexions qui, je l'espère, vous redonneront espoir.

Récemment, je lisais un article où l'auteur expliquait qu'une "crise" se caractérisait par sa durée éphémère, et que la longévité de celle-ci traduisait une **évolution de la société**. **Nous devons donc nous attacher à être acteurs de cette démarche.**

A l'aube de cette nouvelle année qui nous réunit ce soir, je formule à votre intention, des vœux qui s'inscrivent dans le changement et la durée, et qui seront porteurs de qualités de vie, d'espace et d'économies

- · L'architecture n'est pas l'apanage de quelques privilégiés, c'est un droit pour chaque citoyen d'avoir ce cadre de vie de qualité. Ne limitons pas les constructions à quelques projets phares mais au contraire, construisons plus et bien, pour tous.
- Les adhérents de l'Unsfa sont majoritairement des architectes du quotidien, comme le sont nos médecins généralistes. Sachons les mettre en valeur, comme le fait l'Unsfa avec son Prix du projet Citoyen ou sa revue Passion Architecture.
 Je vais d'ailleurs profiter de la présence de représentants du Ministère de la Culture qui est aussi celui de la communication, pour leur suggérer de financer une série télévisée dont ces architectes du quotidien seraient les héros. Je suis sûr que leurs anecdotes et leurs vécus pourront alimenter de nombreux scénarii, et que cela mettra nos concitoyens en "appétit d'architectes et d'architecture". L'Unsfa pouvant bien sûr se faire le relais.
- Une rémunération au juste prix des prestations de maîtrise d'œuvre est un gage d'économie sur la durée de vie du bâtiment. Arrêtons les Travaux Supplémentaires dus à des études insuffisantes car sous-payées et des coûts de maintenance trop élevés car non étudiés.
- Une réhabilitation menée par un architecte est un gage de qualité, car au-delà des réductions énergétiques, il améliorera le cadre de vie de l'usager et son patrimoine : il fera de la rénovation durable.

UN ARCHITECTE, C'EST TOUJOURS UNE ECONOMIE. Voilà l'évidence que nous devons tous ici présents, faire savoir-

Et, **ne laissez pas l'inquiétude vous submerger** : profitez de votre famille et de vos amis, baladez-vous et découvrez de nouveaux paysages ou des bâtiments qui vous inspireront quand les projets reviendront, cultivez votre jardin, accompagnez les architectes de l'urgence à Haïti ou ailleurs, donnez du temps aux autres,

et bien sûr, chères consœurs, chers confrères et vous tous, qui témoignez par votre présence ici ce soir de votre attachement à l'architecture, venez apporter votre contribution à tous nos syndicats locaux car

la grande force de l'Unsfa est de réunir cette diversité d'architectes de tous horizons.

Quelle profession connaît mieux qu'elle, la société dans son ensemble, avec des pratiques d'exercice et des modes de fonctionnement aussi variés ? : "LES ARCHITECTES"

C'est donc une année de renouveau que je vous propose,

Elle est à construire pratiquement, professionnellement et politiquement. Voilà le PPP auquel nous adhérons.

Merci à tous d'y contribuer.

Au nom de tout le bureau national, je vous souhaite à tous une excellente année 2013, emplie de joie et de poésie.

Marie-Françoise Manière, présidente